

LISTE DES CONVENTIONS A RECONDUIRE POUR L'EXERCICE 2024

CO-SIGNATAIRE	OBJET	INCIDENCE FINANCIERE
Association JDP Animations Projets	Mise à disposition à titre gratuit de locaux : Foyer des élèves	Sans incidence financière
Association Sportive	Mise à disposition à titre gratuit des installations sportives et de locaux pour les réunions de l'Assemblée Générale et du Bureau.	Sans incidence financière
Amicale des Personnels	Mise à disposition à titre gratuit de locaux pour les réunions et manifestations organisées en période d'ouverture scolaire du lycée.	Sans incidence financière
Association Jean Dupuy 2000	Mise à disposition à titre gratuit de locaux pour les réunions de l'Assemblée Générale et du Bureau.	Sans incidence financière
Association JD ELEC	Mise à disposition à titre gratuit de locaux pour les réunions de l'Assemblée Générale et du Bureau.	Sans incidence financière
Rectorat	Modalité de règlement des repas des personnels à fonction itinérante (IA-IPR, IEN-ET/EG, IEN-IO, personnels médico-scolaire, Assistante Sociale, Conseiller d'Orientation Psychologue) et des conseillers techniques du Recteur, etc... Les repas pris dans l'établissement font l'objet d'une facturation.	Incidence financière annuelle (incluse dans la délégation donnée au chef d'établissement pour les MAPA)

Convention tripartite (Lycée - Mairie - Région)	Mise à disposition de locaux (rez-de-chaussée de l'internat), bureau de vote du quartier lors des élections.	Sans incidence financière pour l'EPL
Mairie de Tarbes	Contrat de maintenance pour l'enlèvement des TAGS et GRAFFITI sur les murs extérieurs du lycée. Conditions financières : - Forfait annuel de 84€ pour une surface de 3 à 6 m ² .	Incidence financière pluriannuelle
Aéroclub du Bigorre Club Vélivole de Tarbes	Partenariat (découverte de la pratique des vols) pour les élèves de la section d'Initiation Aéronautique.	Sans incidence financière pour l'EPL
Lycée Théophile Gautier	Accueil d'élèves CPGE en Physique Chimie Science de l'Ingénieur (PCSI) ; Conditions financières : - Reversement forfaitaire de 1,35 € par heure de formation et par élève	Incidence financière pluriannuelle
I.U.T. - U.P.S.	Convention pédagogique relative à la mise en œuvre de formations au sein du lycée : - Licence professionnelle Innovation Matériaux et Structures Composites (IMSC), - Licence Maintenance et Exploitation des Equipements dans les Energies Renouvelables (M3ER). - DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI) - DUT Génie Electrique Informatique et Industrielle (GEII) Conditions financières : Définie par avenant pour chaque formation	Incidence financière pluriannuelle

GRETA Midi Pyrénées Sud	Convention relative à la mise à disposition de matériel pour les actions de formation.	Sans incidence financière pour l'EPLÉ
Région Occitanie Mairie de Tarbes	Convention décennale (2018-2019 à 2028-2029) de mise à disposition des installations sportives municipales au profit du lycée (stade et piscine). Conditions financières : reversement par la Région au profit de la Mairie de la somme de 10.33 € /h d'occupation stade et 31.12 € / h la ligne de piscine.	Incidence financière pluriannuelle
Lycée Stéphane HESSEL	Convention de prestation de service pour la mise en œuvre du Dispositif de l'Académie de Toulouse d' Assistance Informatique (DATAI) Conditions financières : forfait annuel de 180 €	Incidence financière annuelle (incluse dans la délégation donnée au chef d'établissement pour les MAPA)
Centre Universitaire Tarbes Pyrénées(CUTP)	Promotion du site universitaire tarbais. Conditions financières : Contribution annuelle forfaitaire de 400 €.	Incidence financière annuelle (incluse dans la délégation donnée au chef d'établissement pour les MAPA)

ATMO OCCITANIE	Convention relative à l'implantation d'une station de mesure de la qualité de l'air sur le parking ouest. Conditions financières : Forfait de 1 200 € /an pour les dépenses énergétiques	Incidence financière annuelle (incluse dans la délégation donnée au chef d'établissement pour les MAPA)
SYMAT	Convention de redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères. Conditions financières : litrage x nombre de collecte x tarif. Tarifs Ordures Ménagères 0.02 €/litres - Collecte Sélective : 0.01 €/litre (coût estimatif 2023 : 4 500 €)	Incidence financière annuelle (incluse dans la délégation donnée au chef d'établissement pour les MAPA)
ASMT	Convention pour les visites médicales d'embauches des AED. Conditions financières : 99.59 € HT 119.51 € TTC	Incidence financière annuelle (incluse dans la délégation donnée au chef d'établissement pour les MAPA)
Institut de Formation en Soins Infirmiers du centre Hospitalier de Tarbes Pau	Modalités d'accueil au sein de l'infirmierie du lycée de stagiaires de l'Institut.	Sans incidence financière
Entreprises et élèves	Convention-type pour les Périodes de Formation en Milieu Professionnel.	Sans incidence financière

Divers partenaires	Convention-type pour la location de salles.	Incidence financière annuelle (incluse dans la délégation donnée au chef d'établissement pour les MAPA)
Divers établissements scolaires	Convention type pour hébergement à l'internat des élèves en Période de Formation en Milieu Professionnel aux taux en vigueur dans l'établissement d'accueil.	Incidence financière annuelle (incluse dans la délégation donnée au chef d'établissement pour les MAPA)
Etablissements rattachés	Convention entre le lycée Jean Dupuy, siège de l'agence comptable et les établissements rattachés (collège Paul Eluard, collège Pyrénées, Lycée professionnel Sixte Vignon) définissant les modalités de fonctionnement de l'agence comptable ainsi que la participation des établissements rattachés aux charges de fonctionnement.	Incidence financière annuelle (incluse dans la délégation donnée au chef d'établissement pour les MAPA)
LPO DEODAT DE SEVERAC	Convention relative à la mutualisation de la paye en EPLE.	Incidence financière annuelle (incluse dans la délégation donnée au chef d'établissement pour les MAPA)